

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Froidevaux

Date de dépôt: 6 octobre 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Genève, une nouvelle métropole française

La République française a décidé le 9 septembre 2005 de considérer Genève comme une des 15 métropoles françaises. Le 25 septembre le peuple de Genève a donné son accord à la ratification par la Confédération de l'extension des accords bilatéraux avec une large majorité et une importante participation.

Ces deux décisions ouvrent des perspectives encore jamais égalées pour la république et canton de Genève comme pour le Genevois en doublant ainsi la capacité économique d'une région.

Les enjeux sont considérables et permettent de raviver notre foi dans l'avenir de la région. Il devient urgent que le Conseil d'Etat définisse les principes d'une politique extracantonale et s'attelle à leur mise en œuvre.

- Quand est-ce que nos autorités inviteront-elles officiellement les autorités françaises pour confirmer notre vision commune de la région ?
- Dans le prochain discours de St Pierre, à quel niveau de priorité se situera le Genevois ?